

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE CORNILLON-CONFoux**

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cornillon-Confoux, régulièrement convoqué le trente mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil en mairie, sous la présidence de séance de Annick de Montandon.

Présents : Annick DE MONTANDON, Martine BUENO-GELEY, Annie QUERTAINMONT, Joëlle KANEL, Josiane LECHEVALIER, André GRAVIER

Excusés : Daniel GAGNON, Georges LOUVARD, Francine CHIAPELLO

Nombre de présents :	6	Nombre d'excusés :	3
Nombre de procurations :	0	Nombre de votants :	6

CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE ET/OU CONTROLE BUDGETAIRE

Délibération n°2025-08

Afin de faciliter les démarches administratives, il est proposé au CCAS de conventionner avec la préfecture pour la mise en place de la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et/ou contrôle budgétaire, ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Annexe : convention

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- Approuve la signature de la convention

Copie certifiée conforme à l'originale

La Vice-Présidente
Annick DE MONTANDON



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE CORNILLON-CONFoux**

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cornillon-Confoux, régulièrement convoqué le trente mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil en mairie, sous la présidence de séance de Annick de Montandon.

Présents : Annick DE MONTANDON, Martine BUENO-GELEY, Annie QUERTAINMONT, Joëlle KANEL, Josiane LECHEVALIER, André GRAVIER

Excusés : Daniel GAGNON, Georges LOUVARD, Francine CHIAPELLO

Nombre de présents :	6	Nombre d'excusés :	3
Nombre de procurations :	0	Nombre de votants :	6

SUBVENTION PROJET DE VOYAGE PLURIDISCIPLINAIRE CLASSE DE MER 2026 – MR LEO ARCHIMBAUD

Délibération n°2025-09

Madame Pauline MORVAN, professeur d'EPS responsable de la section voile du collège René Seyssauf sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention pour Léo ARCHIMBAUD, élève de section voile qui participe au voyage prévu en avril 2026.

Il est proposé de donner 50€ de subvention.

Annexe : projet pédagogique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention

Copie certifiée conforme à l'originale

Le Président
Daniel GAGNON